Envoyé en préfecture le 12/03/2024
Reçu en préfecture le 12/03/2024
Publié le 12/03/2024
ID : 038-213802853-20240216-2024_5-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
COMMUNE D'ORNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le seize février à 18 heures 00, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le vendredi 9 février 2024, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 7
Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Philippe GALL, Noël GARDEN, Julien FIAT

Absents excusés : Nathalie BOCQUERAZ, Christophe PROUVOST, Christophe RUET, Béatrice FIAT

Procurations : Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ
Christophe PROUVOST donne pouvoir à Noël GARDEN
Christophe RUET donne pouvoir à Gilles GUINARD
Béatrice FIAT donne pouvoir à Nicole FAURE

Votants : 11

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°2024-05 : TRAVAUX DE RENOVATION SUR LA STELE DU COL D'ORNON

Madame le Maire présente au conseil municipal les travaux sur la Stèle du Maquis de l'Oisans au Plan du Col.

Les travaux de pavage en périphérie de la stèle ainsi que la réfection de l'enduit de celle-ci et la construction d'une jardinière seront réalisés par l'entreprise CUB pour un montant de 4 600.00€ HT.

Une plaque commémorative en marbre gris sur la face opposée de la route départementale sera confiée à la marbrerie du sud est pour un montant de 987.50€ HT.

Plan de financement :

Dépenses		Recettes		
Objet	**Montant HT**	**Financeur**	**Montant HT**	**Taux**
Travaux de rénovation Stèle du Col d'Ornon	5 587.50 €	Souvenirs Français	1 117.50 €	20%
		Communauté de communes de l'Oisans	2 793.75€	50%
		Communes	1 676.25€	30%
Total dépenses	**5 587.50 €**	**Total recettes**	**5 587.50 €**	**100%**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
DECIDE de retenir les devis présentés,
AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à la bonne exécution de ces décisions et des recherches de financement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.

Le Maire,
Nicole FAURE

MAIRE D'ORNON (Isère)